



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche Espace

PARVIS ET ENCEINTES

Le parvis et l'enceinte forment une transition entre l'École et le reste de la Cité. Ces espaces concentrent les enjeux de sécurité, de facilité d'accès, de protection visuelle, et de protection contre les aléas climatiques. L'architecture véhicule les symboles et les valeurs de la République.



MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL



« La mobilité et l'accessibilité sont des facteurs d'attractivité des établissements scolaires mais aussi et surtout des éléments importants d'intégration sociale. »*

Selon la localisation des établissements, les **habitudes de déplacement**, l'utilisation des transports en commun et l'intégration des mobilités actives sont variables et génèrent un aménagement différent des espaces publics aux abords. Faciliter **l'accès** de tout équipement scolaire en travaillant sa desserte permet une meilleure gestion des flux d'utilisateurs et son intégration au sein de son environnement.

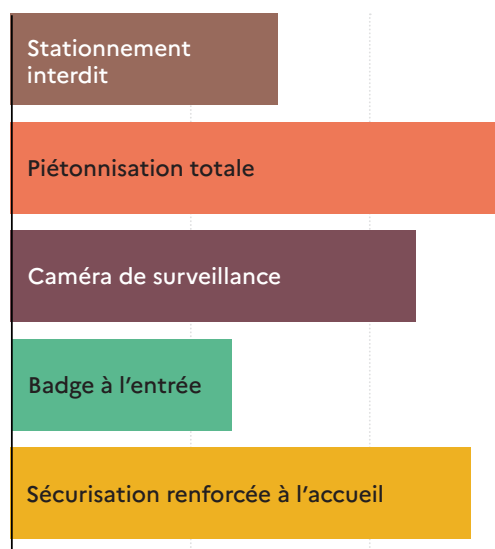
L'entrée de l'école ou de l'établissement doit être perçue comme un repère visuel fort, **porteur des valeurs** et des symboles de la République.

L'organisation des abords prendra en compte les impératifs de **sécurité**. Les traitements des **cheminements d'accès et de la sécurité routière**, du degré d'**ouverture/fermeture de l'équipement sur son quartier**, des modalités de **surveillance** des entrées/sorties, de l'accès des secours ou des points d'**évacuation** et de **regroupement** constituent des sujets à étudier.

Le parvis de l'école ou de l'établissement scolaire est également un **lieu de convivialité**. Pour les écoles, c'est le lieu où les **parents** et les **enfants** se rencontrent en attendant **l'ouverture de l'école** ou la **sortie des élèves**. Pour les établissements de second degré, le parvis est un espace investi par les élèves lors des **entrées/sorties**.

Question posée aux parents d'élèves

QUELS AMÉNAGEMENTS DES ABORDS POURRAIENT ÊTRE ENVISAGÉS ? *



* Source : Concertation publique 2021 «Bâtir l'école ensemble» Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

1. USAGES

USAGES ESSENTIELS

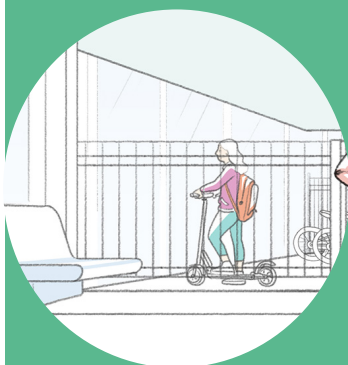
- **Circulation, arrivée et départ des usagers** : personnels, élèves accompagnés ou non, arrivant à pied, à vélo, en voiture, en utilisant des transports en commun ou scolaires.
- **Contrôle d'accès** des usagers en particulier au niveau de l'entrée principale mais aussi des entrées secondaires. Ce contrôle d'accès peut s'exercer en prévoyant le passage des visiteurs par un sas permettant d'identifier, d'isoler et de repousser rapidement toute personne aux intentions malveillantes pour l'empêcher de pénétrer plus avant dans l'école ou de l'établissement.
- **Attente** des parents et adultes en charge de la garde des enfants, ainsi que des élèves patientant avant l'ouverture ou avant d'emprunter un mode de transport après le temps scolaire.
- **Affichage d'informations** relatives à la vie et au fonctionnement de l'école ou de l'établissement, du quartier, de la commune à l'attention des familles et des usagers.
- **Échanges et socialisation** entre parents et adultes chargés de la garde des enfants, à la sortie de l'école dans le premier degré ou entre élèves dans le second degré.
- **En cas de sinistre** : accès des secours, évacuation et regroupement.

UN PARVIS INCLUSIF cela profite à tout le monde

Il est important de **prévoir des espaces d'attente larges au niveau de l'accès principal** ou d'autoriser l'accès à certains élèves avant la sonnerie.

L'accès à l'établissement, équipé de balise sonore, doit être de plain-pied ou à défaut prévoir une **rampe d'accès** pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes dans le premier degré.

L'espace d'accueil doit servir de support à une **signalétique** dédiée, utile aux personnes ayant des difficultés d'orientation. Cette signalétique doit être lisible et visible.



AUTRES USAGES POSSIBLES

- **Dépose-minute et stationnement** des véhicules, des trottinettes et vélos, des bus scolaires. La répartition de ces usages varie fortement en fonction du contexte territorial de l'équipement et de sa desserte en transports en commun ou non. Un nombre minimum d'arceaux abrités et sécurisés pour les vélos et trottinettes est à prévoir pour valoriser les modes actifs. En maternelle, un sas-tampon pour déposer provisoirement les poussettes des parents peut aussi être utile.
- **Activités de loisirs, sportives et ludo-éducatives** encadrées ou spontanées, sur le temps périscolaire ou extrascolaire (jeux de ballons, jeux collectifs, glisse urbaine...).

POUR UNE ÉCOLE PLUS SÛRE

La surveillance de l'entrée doit toujours être possible, garante de la sécurité au sein de l'établissement. Elle peut être assurée par une visibilité depuis la loge lorsqu'elle existe ou par une vidéoprotection.

La mise en place de systèmes de gestion des flux doit concilier le confort d'usage et la fluidité des circulations, tout en facilitant l'évacuation en cas de nécessité.

La convivialité des abords est recherchée tout en maintenant un haut niveau de sécurisation (plan Vigipirate...).

Prévoir un accès dimensionné pour permettre une intervention aisée des secours.

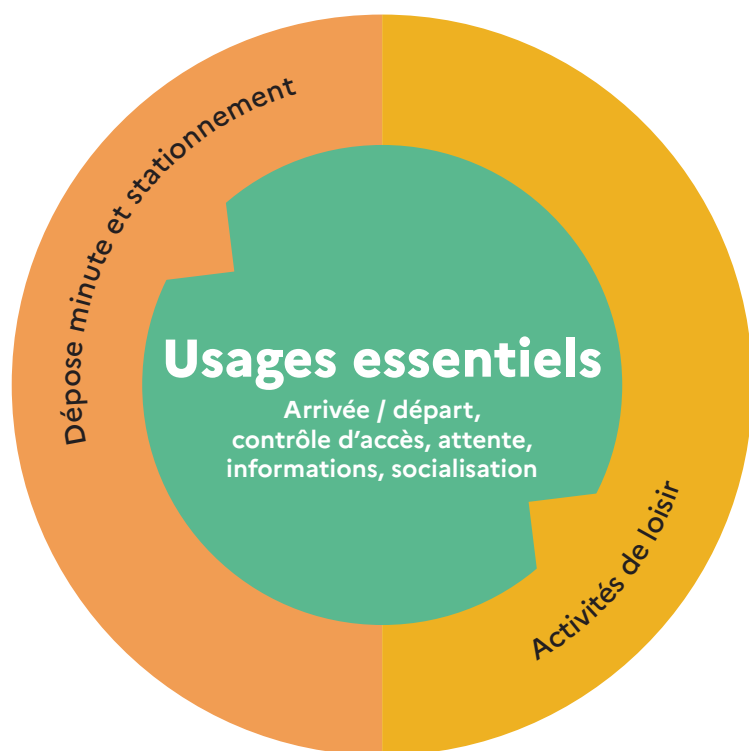
Supprimer les facilitateurs d'escalade permettant de pénétrer à l'intérieur.

Sécuriser les entrées de service et les parkings.

L'aménagement d'un sas d'entrée permet de contrôler plus facilement les accès et de réagir plus efficacement, notamment en cas d'intrusion.

POINTS DE VIGILANCE

- La gestion de la circulation aux abords des établissements scolaires est souvent complexe, rassemblant dans un espace restreint **plusieurs modes de transport**, ce qui peut générer d'importants conflits d'usage. Il est important de concevoir des **sens et espaces de circulation spécifiques et adaptés**, pour assurer la **sécurité** des usagers et permettre la fluidité des arrivées, départs et temps d'attente.
- La **circulation des passants** doit être aisée grâce notamment au maintien d'une zone qui ne sera pas **gênée par l'attente statique** des usagers de l'équipement.
- La **configuration** et l'**éclairage** du parvis doivent encourager le **respect des espaces**.
- Il est indispensable d'associer le plus en amont possible la **collectivité propriétaire** du parvis.



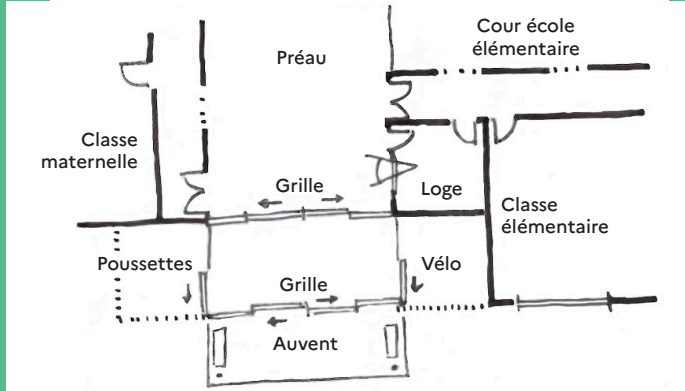
« *Installer des passages paysagers, agréables et sécurisés afin de verdir les abords de l'école* » *

* Source : Verbatim issu de la concertation publique 2021 "Bâtir l'école ensemble" Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

VOCATION	MOBILIER	ÉQUIPEMENT
USAGES ESSENTIELS		
Contrôle des accès		Aménagement sous forme de sas. Système d'ouverture commandée/fermeture automatique de la porte d'entrée, visiophone, renvoyés vers un local dédié ou un système portatif
Affichage	Supports d'affichage pour partager les informations relatives aux activités scolaires et extrascolaires ou les résultats d'exams	
Attente Espace où les élèves, adultes de l'établissement et usagers extérieurs peuvent patienter	Mobilier urbain solide de type fauteuils ou bancs en vis-à-vis, poubelles	Auvent ou structure protégeant des intempéries et du soleil
Socialisation Rencontres et conversations entre usagers	Mobilier urbain solide de type fauteuils ou bancs en vis-à-vis, poubelles. Végétation, mobiliers urbains en retrait des flux d'entrée et de sortie	Espace enherbé et végétalisé, abri pour les intempéries. Jeux pour enfants, équipements de sport urbain ou de glisse pour les adolescents
AUTRES USAGES POSSIBLES		
Activités de loisirs, sportives et ludo-éducatives	Végétation, mobiliers urbains en retrait des flux d'entrée et de sortie	Jeux pour enfants, équipements de parcours sportif ou de glisse pour les adolescents, voire terrain multisports
Dépose-minute ou stationnement Tous modes, pour tous les usagers, y compris le personnel	Mobiliers d'accroche pour les vélos et trottinettes, voire pour les poussettes en maternelle et pour les deux roues motorisés en second degré (de préférence dans un sas à l'intérieur de l'enceinte)	Aires de dépose-minute, gare routière et stationnement personnel et taxis (élèves handicapés) à prévoir à proximité, avec des cheminements adaptés

■ En allant plus loin

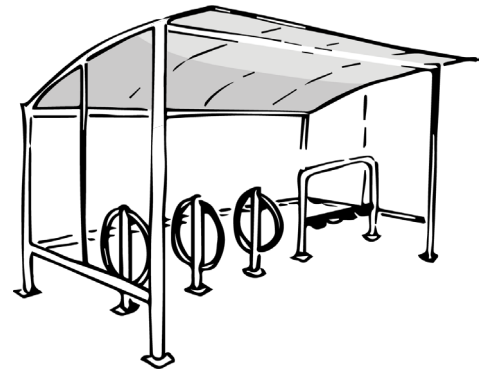
- Repenser l'entrée peut passer par la conception d'un **double parvis**. Il permet, selon les besoins et les heures de la journée, l'**ouverture/fermeture de l'espace d'attente intérieur**, des **stationnements vélos et poussettes**. De plus, il facilite la **gestion des flux** et le **contrôle des entrées/sorties**.



■ Avec simplicité

- La mise en place de **zones de stationnement abritées et sécurisées** (pour les vélos, trottinettes, etc.) permet de favoriser les **mobilités actives** pour les élèves et les adultes.

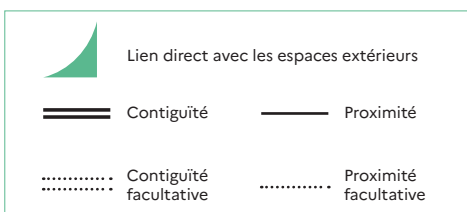
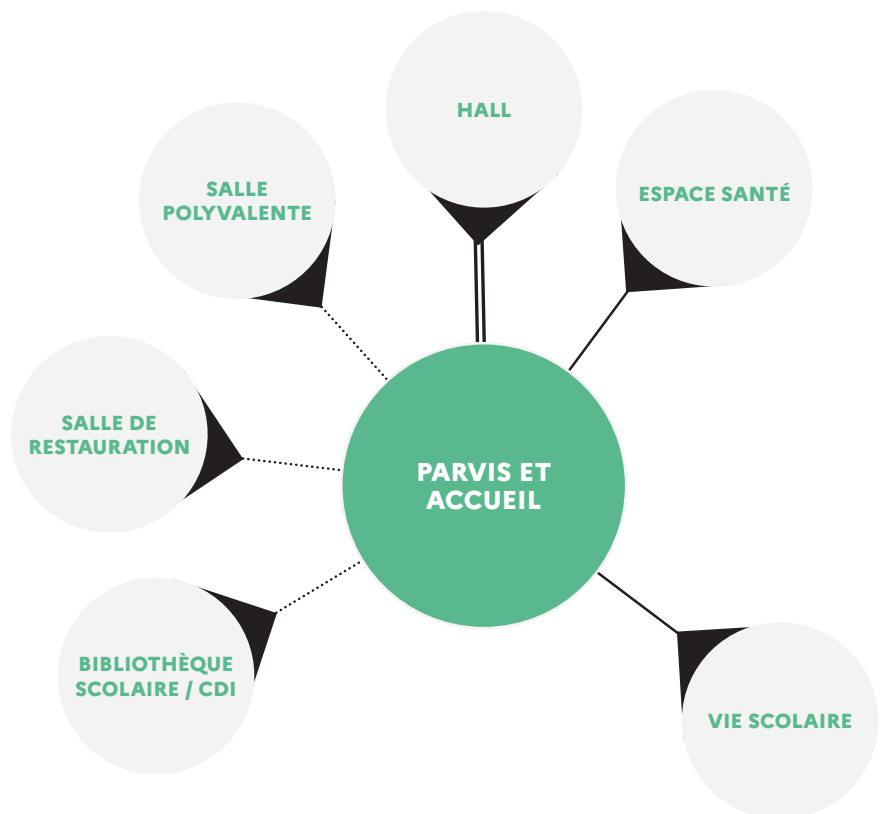
Ces abris peuvent être complétés par l'installation d'ombrières photovoltaïques.



■ LOGIQUES DE PROXIMITÉ

En tant que porte d'entrée principale dans l'école ou l'établissement, le **parvis** est directement connecté au **hall d'entrée**. Pour des raisons d'évacuation, l'**espace santé** doit être facilement accessible depuis le parvis.

Le parvis peut permettre un accès plus ou moins indépendant aux **locaux scolaires mutualisés** avec des usagers extérieurs : **salle polyvalente, salle de restauration, bibliothèque et locaux dédiés aux pratiques sportives** selon le projet de l'école ou de l'établissement. Ces espaces peuvent aussi être rendus accessibles par des entrées secondaires.



Les sujets d'attention

LOCALISER L'ACCÈS PRINCIPAL dans un contexte trop passant ou proche d'une **voie de circulation dense** peut compliquer l'accessibilité sécurisée de l'école, du collège ou du lycée. Des solutions de limitation de la circulation sur les plages horaires d'entrée et sortie des classes peuvent être étudiées : des "**rues écoles**" ont ainsi été expérimentées dans plusieurs sites.

PRENDRE EN COMPTE LE RECOURS ACCRU AUX VÉLOS ET TROTTINETTES dans la conception des espaces de stationnement.

2. PRINCIPES DE DIMENSIONNEMENT



Un minimum de
60 m²

d'emprise pour le parvis. À dimensionner suivant le contexte et la taille de l'équipement. Les accès seront dimensionnés au regard des règles d'évacuation et de sécurité incendie.

3. PRÉCONISATIONS TECHNIQUES ET D'ÉQUIPEMENT

Pour en savoir plus, les lecteurs pourront utilement se référer aux notices techniques.

THÈME	ATTENTES ET POINTS DE VIGILANCE SPÉCIFIQUES À L'ESPACE
Lumière	Être attentif au choix des matériaux, de façon à ce qu'ils ne soient pas trop réverbérants dans les zones sous ensoleillement. Aménager des zones sous auvent de protections solaires. Travailler l'éclairage artificiel du seuil et faire le lien avec l'éclairage public périphérique pour s'assurer de la sécurité autour de l'équipement.
Acoustique	La présence d'infrastructures bruyantes à proximité directe de l'école ou de l'établissement peut générer un besoin de barrière acoustique pour préserver l'équipement.
Thermique / ventilation	La végétalisation de l'enceinte peut contribuer à rafraîchir les espaces extérieurs et les bâtiments pendant les périodes de chaleur.
Numérique	Des installations de contrôle d'accès tels que des visiophones doivent être installés et connectés à un bureau et à la loge si elle existe. Panneau d'affichage numérique.
Réseaux (hors numérique)	Sans objet
Matériaux / couleurs / signalétique	Être attentif au choix des revêtements pour qu'ils ne soient pas glissants (y compris en cas d'intempérie, pluie et neige) et ne génèrent pas d'éblouissement sous l'effet du soleil. Travailler la signalétique de façon à identifier l'école ou l'établissement et à véhiculer ses valeurs républicaines. Veiller au contraste visuel des couleurs et des matériaux. Des bandes de guidages conformes et une signalétique visible et lisible facilitent l'accès, le déplacement et l'orientation de tous.

AVANT DE SE LANCER

- L'école ou établissement est-il accessible via différents modes de déplacement ?
- Quelle image le parvis et l'équipement renvoient-ils ? Sont-ils porteurs des valeurs de l'institution ?
- La conception des accès à l'école ou établissement permet-elle de gérer et de différencier les flux d'utilisateurs lors des entrées et sorties des élèves ? Comment articuler ouverture sur le quartier et sécurité dans le travail d'aménagement ?
- Comment accueillir les usages liés à la sociabilité aux portes de l'école ou l'établissement tout en garantissant la sécurité des usagers ?

D'autres informations disponibles sur le site
<https://batiscolaire.education.gouv.fr/>